

Mairie d'INGRANNES



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES
Tel : 02 38 57 13 08
mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 28 février 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Mercredi 8 mars 2023 à 19h30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de conseil précédent
- Election du secrétaire de séance
- Programme Culturel : Demandes De Subvention

Le Maire,
Éric POILANE

